Image not found or type unknown

Relation privée dans le cadre du travail

Par **hugu sand**, le **02/12/2016** à **12:50**

Bonjour
Voici ma question
J'ai 57 ans et suis salariée d une société depuis de nombreuses années. J ai eu pendant plusieurs années une relation avec le directeur de la société qui est décédé il y a une année. Celui ci était marié et plutôt que de m offrir des cadeaux celui ci me donnait de l argent pour m'acheter ce qui me faisait plaisir. Attention ce ne sont pas des millions d'euros.
La société a eu un contrôle fiscal et il s'est avéré que l'argent provenait de sa société.
Aujourd'hui, la société a eu un contrôle fiscal avec réclamation des sommes qui m'ont été données. Il s'agissait d'une relation amoureuse avec mon patron et n'avait donc rien à voir avec des salaires ou du travail au noir.

Que puis je faire face a mon employeur qui me réclame de l'argent suite à l'erreur de mon patron qui prenait l'argent dans la caisse.
j 'espère être suffisamment claire et vous remercie
Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **02/12/2016** à **13:53**

Bonjour,
Ce sujet ne concerne donc pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié...
Tout au plus pourriez-vous être accusée de recel de bien sociaux car ce n'est pas vous qui avez détourné ces sommes...
Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste...

Par **Visiteur**, le **02/12/2016** à **16:19**

Bjr,
C'est une affaire peu courante, vous avez bien reçu cet argent...
Qui vous réclame?
Comment savent-il que cet argent vous a été versé?
Y a-t-il eu décision de justice ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés